

Affaire suivie par : Lucille HAUTE – Tél. 05 35 31 96 50 – l.haute@bordeaux-metropole.fr

COMPTE RENDU DE REUNION

■ **OBJET** : Etude Préliminaire de requalification de l'avenue Jean Jaurès II à Pessac (tronçon entre les ponts SNCF) **Réunion du 08/04/2024**

Début réunion : 18h30
Fin réunion : 20h30

Animateur : Maire / Elu / Techniciens BM,
Rapporteur : Lucille Haute, PT Sud

■ PARTICIPANTS

Présents :

- Franck Raynal, MAIRE
- Stéphane Mari, ELU
- Marc Gatti, ELU
- Jérémie Landreau, ELU
- Sabine Jacob Neuville ELUE
- Sylvie Bridier ELUE
- Sébastien Saint-Pasteur ELU

- Julie Roby, Responsable du centre études, BM PTS MOE
- Lucille Haute, Chargée d'opérations BM PTS SAU
- Denis Pinsolle, Chef de projet BM PTS SAU

- Association VELOCITE
- Syndicat de quartier Echoppes Vallons

Excusés : /

Absents : /

DESTINATAIRES

■ *Les participants*

■ **Pour information** :

- Didier Harribey, BM PTS SAU
- Nathalie Plenard, BM PTS DDA
- Marie-Pierre Gaiffas, Ville

Remarque : /

POINTS ABORDES	DECISIONS / OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Contexte</u> 	<p>Nombre de participants : 21 personnes selon émargements mais une quarantaine de personnes présentes environ.</p> <p>Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et en indiquant qu'il s'agit de la seconde réunion publique de concertation sur le projet de requalification de l'avenue Jean Jaurès, plus précisément son tronçon compris entre les 2 ponts SNCF et les abords immédiats (rue Vallon, rue Francis Planté).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Présentation et précisions</u> 	<p>Les techniciens présents de Bordeaux Métropole exposent ensuite, support à l'appui (ci-joint en annexe), le projet précité au stade de l'étude technique préliminaire qui a intégré les conclusions tirées à l'issue de la précédente réunion publique du 9 novembre 2023.</p> <p>En synthèse, les points principaux ont été discutés et actés tels que suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un plateau surélevé sur la rue du Vallon étant proposée pour ralentir les véhicules à proximité du carrefour Nancel Pénard, il est non retenu en séance car jugé trop éloigné et inutile par certains riverains et le syndicat de quartier. • Ces mêmes personnes réclament la sécurisation du passage piéton sur Nancel Pénard qui est le plus proche du carrefour avec Vallon : les possibilités techniques pour ce faire seront à définir via une visite sur site organisée prochainement (avec le gestionnaire voirie ST4) et en parallèle du projet objet de la présente séance. La création d'un plateau surélevé sur l'intersection Vallon Pénard est impossible en raison de la proximité du carrefour à feux avec Jaurès. • La création d'une piste cyclable directe de Bordeaux vers Nancel Pénard étant proposée en lieu et place de la voie automobile étudiée précédemment sous le pont neuf SNCF, elle est non retenue en séance car rejetée par la majorité des personnes s'étant exprimées (riverains, association Vélocité) la jugeant en conflit avec les piétons mais aussi peu utile pour le parcours des cyclistes eux-mêmes. • En lieu et place de cette piste, certains réclament un espace uniquement piéton sous le vaste espace du pont neuf SNCF et d'autres un plateau traversant pour la traversée piétonne cycliste de cœur de carrefour. Le traitement restera à étudier car aucune plantation sous le pont n'est réalisable (ombre) et un plateau traversant en cœur de carrefour paraît compliqué à intégrer à cause des bus, des PL et des 2 roues motorisés notamment (point accidentogène, rampant, girations). • La borne à verre existante sous le pont neuf SNCF sera à replacer dans le projet sur le site ou à proximité en intégrant les contraintes (bruit, accessibilité, débris verre). • Est alors évoquée la réduction du nombre de files (de 3 à 2, suppression du Tourne à Gauche vers l'hypermarché) sur le carrefour principal Pénard/Jaurès/Bas Brion en particulier dans le sens vers Pessac centre afin de dégager la largeur suffisante potentiellement pour créer, non pas une bande, mais une piste cyclable en bord de voie. Option finalement écartée en séance, après débat, à cause du risque de remontée de file sur l'avenue Jaurès depuis Bordeaux pour rentrer dans l'Hypermarché exclusivement par la rue Bas Brion, ce qui pénaliserait aussi un grand nombre de riverains du secteur. Il est donc nécessaire de conserver les différentes files de circulations actuelles pour la fluidité de l'axe.

- L'organisation du chantier correspondant n'est pas encore définie puisque le projet technique n'est pas finalisé mais le régime le plus probable serait l'alternat de circulation sur la durée de travaux estimée à environ 4 à 6 mois. Rue barrée ou sens unique ne sont pas viables sur ce secteur, faute de voie de délestage acceptable.
- Le propriétaire du commerce boulangerie située près du pont Eiffel SNCF ayant protesté contre la suppression des 8 places de stationnement public sur l'avenue devant son établissement (manque à gagner), techniciens et élus expliquent qu'aucune alternative à cette suppression n'existe hélas à cet endroit pour réaliser le profil en travers projeté. Une solution pourra cependant être étudiée sur le terrain voisin dans le cadre de la reprise du chantier de construction du programme Acanthe ex Anthelios (liquidation judiciaire). Une rencontre entre la ville, BM et le nouveau constructeur est à programmer notamment pour négocier l'acquisition foncière d'une bande de 1,20m environ sur le terrain. Le terrain de la boulangerie est aussi impacté par cette bande (stationnement non modifié) qui permet de réaliser des bandes cyclables à 2m et des trottoirs conformes et confortables.
- Un plateau surélevé étant créé sur le carrefour avec la rue Francis Planté, il est précisé que le plateau se situe hors de l'emprise du pont Eiffel SNCF et qu'une attention particulière sera portée sur les conflits éventuels entre les cyclistes/piétons et les véhicules stationnés par l'établissement de contrôle technique automobile situé à ce niveau.
- Enfin, les travaux d'aménagement correspondants étant programmés pour débuter en février 2025 sur le seul tronçon entre les 2 ponts SNCF (+ abords immédiats), il est précisé que la suite de l'aménagement de l'avenue Jaurès vers l'Est et Bordeaux n'est pas programmée à ce jour. En revanche, la chaussée y étant dégradée, la rénovation de la couche de roulement est programmée à l'été prochain.
- La prochaine échéance avec la population sur ce projet entre les ponts SNCF sera une réunion publique info pré-chantier possiblement en décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Monsieur le Maire à 20h30.

POST REUNION : entre cette réunion et la diffusion du compte rendu, les éléments nouveaux suivants sont apparus :

Les acquisitions foncières près la boulangerie et le programme immobilier Anthelios ont été abandonnées car trop complexes à négocier dans un calendrier contraint.

La sécurisation des cyclistes sur le carrefour à feux Pénard/Bas Brion/Jaurès a été précisée suite aux suggestions de VELOCITE en conservant globalement les principes actés pendant la concertation publique.

La sécurisation du passage piéton sur l'avenue Pénard près du carrefour Vallon a donné lieu à une visite de site avec le Syndicat de Quartier. Il a été convenu de réaliser des comptages et relevés de vitesse sur ce tronçon pour un éventuel déplacement du passage piéton pour l'éloigner du croisement. Cette action est décorrélée du projet Jaurès II.